

PROCURATION D'ACTIONNAIRE

Le (la) soussigné(e)

nom:

(si l'actionnaire est une société) forme juridique :

adresse/ siège social:

propriétaire de: ... *action(s) de la société*
dénomination sociale: COIL SA/NV
siège social: 1000 Bruxelles, Rue de la Presse 4
immatriculation au Registre des Personnes 0448.204.633 (RPM Bruxelles)
Morales

(si l'actionnaire est une société)
représentée conformément à ses statuts par
2 administrateurs / 1 administrateur-délégué / 1 gérant ...
(nom, prénom, fonction)

qui déclare et garantit par la présente avoir les pleins pouvoirs pour signer cette procuration pour le compte du soussigné / de la soussignée et

désigne comme mandataire : (nom, prénom)

aux fins de le (la) représenter à l'assemblée générale de la société

qui se tiendra le: 7 juin 2017

à: 10.30 heures

à: 3400 Landen, Roosveld 5

et aux fins de voter en son nom et pour son compte sur tous les points de l'ordre du jour et dans le sens des instructions de vote exprimées ci-après.

ORDRE DU JOUR

1. **Lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire sur les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2016 et lecture des comptes annuels consolidés de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2016**

2. **Approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2016**

Proposition de décision :

L'assemblée décide d'approuver les comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2016.

3. **Décision concernant l'affectation du résultat de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2016**

Proposition de décision :

L'assemblée décide de ne pas distribuer de dividende et de reporter les bénéfices de l'exercice 2016 à l'exercice suivant.

4. **Décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2016**

Proposition de décision :

L'assemblée décide de donner, par un vote spécial et individuel pour chacun d'eux, décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2016.

5. **Décharge au commissaire pour les actes posés dans le cadre de sa mission de contrôle pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2016**

Proposition de décision :

L'assemblée décide de donner décharge au commissaire pour les actes posés dans le cadre de sa mission de contrôle durant l'exercice social clôturé au 31 décembre 2016.

6. **Décision concernant la nomination du commissaire**

Proposition de décision :

L'assemblée prend acte du fait que le mandat de BDO réviseurs d'entreprise SCRL, représentée par Monsieur Lieve Van Brussel, arrive à son terme juste après la fin de la présente assemblée générale ordinaire.

L'assemblée décide de nommer Mazars Réviseurs d'Entreprises SCRL, représentée par Monsieur Anton Nuttens, réviseur d'entreprises, en tant que commissaire de la Société pour une période de trois ans. Son mandat prendra fin après l'assemblée générale annuelle de 2020.

L'assemblée décide de fixer la rémunération annuelle du commissaire à EUR 32.500 (hors TVA).

7. Ratification de l'augmentation de la compensation annuelle du président du conseil d'administration

Proposition de décision :

L'assemblée générale ratifie l'augmentation de la compensation annuelle de James Clarke de EUR 275.000 à EUR 500.000 par an avec effet au 1^{er} janvier 2017.

8. Ratification de l'octroi de bonus aux administrateurs dans le cadre de leur soutien, avec succès, de la Société et par conséquent la forte augmentation du prix par action de la Société

Proposition de décision :

L'assemblée générale ratifie l'octroi d'un bonus aux administrateurs de la Société pour leur soutien, avec succès, de la Société et par conséquent la forte augmentation du prix par action de la Société, à concurrence des montants suivants :

- James Clarke : EUR 250.000,00
- Genaxis SA : EUR 40.000,00
- Patrick Chassagne : EUR 40.000,00

9. Ratification de l'octroi d'un « success fee » unique aux administrateurs actuel en cas de prise de contrôle de la Société

Proposition de décision :

L'assemblée générale ratifie l'octroi d'un « success fee » unique de EUR 1.000.000,00 à chacun des administrateurs en cas d'acquisition d'une participation majoritaire de la Société à condition que (i) l'administrateur reste comme administrateur jusqu'à (juste avant) la date de la conclusion de la transaction et (ii) la transaction est clôturée à un prix par action de EUR 50,00 ou plus.

10. Procurations

Proposition de décision :

L'assemblée décide de conférer une procuration spéciale à Madame Florence Colpaert, Monsieur Jan Marien en Madame Elske Bleeker, c/o Lydian, Avenue du Port 86c bte 113, 1000 Bruxelles, chacun agissant séparément et avec pouvoir de substitution afin d'accomplir le dépôt du procès-verbal de l'assemblée générale en vue de sa publication dans les Annexes du Moniteur belge (en ce compris la signature des formulaires de publication et tout autre document).

11. Questions des actionnaires aux administrateurs et au commissaire conformément à l'article 540 du Code des sociétés

12. Divers

INSTRUCTIONS DE VOTE

Vote sur la proposition 2 de l'ordre du jour

- Approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2016
 - vote pour ()
 - vote contre ()
 - abstention ()

Vote sur la proposition 3 de l'ordre du jour

- Décision concernant l'affectation du résultat de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2016
 - vote pour ()
 - vote contre ()
 - abstention ()

Vote sur la proposition 4 de l'ordre du jour

- Décharge aux administrateurs suivants pour l'exercice de leur mandat pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2016 :
 - James Clarke
 - vote pour ()
 - vote contre ()
 - abstention ()
 - Finance & Management International SA
 - vote pour ()
 - vote contre ()
 - abstention ()
 - Genaxis SA
 - vote pour ()
 - vote contre ()
 - abstention ()
 - Patrick Chassagne
 - vote pour ()
 - vote contre ()
 - abstention ()

Vote sur la proposition 5 de l'ordre du jour

- Décharge au commissaire pour les actes posés dans le cadre de sa mission de contrôle pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2016
 - vote pour ()
 - vote contre ()
 - abstention ()

Vote sur la proposition 6 de l'ordre du jour

- Décision concernant la nomination du commissaire
 - vote pour ()
 - vote contre ()
 - abstention ()

Vote sur la proposition 7 de l'ordre du jour

- Ratification de l'augmentation de la compensation annuelle du président du conseil d'administration
 - vote pour ()
 - vote contre ()
 - abstention ()

Vote sur la proposition 8 de l'ordre du jour

- Ratification de l'octroi de bonus aux administrateurs dans le cadre de leur soutien, avec succès, de la Société et par conséquent la forte augmentation du prix par action de la Société
 - vote pour ()
 - vote contre ()
 - abstention ()

Vote sur la proposition 9 de l'ordre du jour

- Ratification de l'octroi d'un « success fee » unique aux administrateurs actuel en cas de prise de contrôle de la Société
 - vote pour ()
 - vote contre ()
 - abstention ()

Vote sur la proposition 10 de l'ordre du jour

- Procurations
 - vote pour ()
 - vote contre ()
 - abstention ()

Si le(la) soussigné(e) n'a pas indiqué d'instructions de vote concernant une des résolutions proposées, le mandataire s'abstiendra de voter pour cette résolution.

Toute procuration doit parvenir au siège d'exploitation de la société (3400 Landen, Roosevelt 5) dans les meilleurs délais et au plus tard cinq jours francs avant l'assemblée. A défaut, la société ne reconnaîtra pas les pouvoirs du mandataire.

Fait à :

Le :

Nom - prénom :

Fonction :